



DIRECTION

Joué les Tours, le 12 septembre 2022

**Nations Unies
Global Compact**

À nos partenaires et parties prenantes,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP).

Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes au regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le Progrès en raison de l'absence de Madame Alexandra DAVID, Directeur RSE Sécurité Environnement jusqu'au 30 septembre 2022.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies.

Veillez agréer l'expression de nos sincères salutations.

Nandini COLIN
Directrice RSE et DRH Groupe